

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (ET TAXES ASSIMILÉES) RÉGIME DU RÉEL NORMAL - MINI RÉEL



PÉRIODE DE DÉCLAR	ATION					Ne pas	utiliser cette déclai	ration pour	une autre	période	
Accueil du public: horaires d	d'ouverture sur impots.go	uv.fr, rubi	rique « Nous contact	ter».							
Adresse du service		•									
où cette déclaration doit											
être déposée											
au plus tard le ———											
Identification du destinata	ire										
Adresse de l'établissement		7									
(quand celle-ci est différente de l'a	adresse du destinataire)	\									
Rayer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, rectifiez-les en rouge .											
SIE SIE	Numéro de dossier	Clé	Période	CDI	Code service	Régime					
Numéro de TVA i	ntracommunautaire (ne concerne										
l	N° d'identific	ation de l'éta	ablissement (SIRET)								
ATTENTION				445	. 1						
ATTENTION: ce cadre est niveau du groupe (art. 169									0005		
Si vous n'avez à ren	nnlir aucune ligne	de ce	formulaire (de	áclaratio	n <i>«</i> néant :	") venillez	cocher la case à	à droite	0010		
MODALITÉS DE DÉC						" j, vcuiicz	Coorier la case l	u di Oito	0010		
PAIEMENT, DATE,			RÉSERVÉ			TION					
			Somme:		Date:			Pénalités			
Date : Signature : Téléphone : Signature :				N° PEC			Taux 5% 9005				
						laux			% 9006		
Paiement par virement band	raire :				N° d'opération	n		Taux %	9007		
Paiement par imputation * :			Si yous r	pavez par v	irement(s), pré c	cisez-en le nom	bre -				
 (joindre l'imprimé n° 3516 dispor ou auprès de votre service des in 								Date	de récep	tion	
CADRE RÉSERVÉ À	LA CORRESPON	DANCE									
		ous deve	z déclarer et payer v	otre TVA r	ar transfert de	fichier ou par i	nternet.				
							rique « professionnels »				

	MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉE OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)	:S							
					ODÉDATIONS NO	N IMD	JOARI ES		
					OPERATIONS NON IMPOSABLES Exportations hors UE				
					•			0032	
	Autres opérations imposables	0981		05	Autres opérations	non imp	oosables	0033	
	A Achats de prestations de services intracommunautaires (article 283-2 du code général des impôts)			06 Livraisons intrac		nmunaı	utaires	0034	
2B	3 Importations (entreprises ayant opté pour le dispositif d'autoliquidation de la TVA à l'importation)								
03	positif d'autoliquidation de la TVA à l'importation) cquisitions intracommunautaires ont ventes à distance et/ou opérations montage:			6A	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France			0029	
3A	vraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur u de froid imposables en France			07	Achats en franchis	e		0037	
3B	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en France (article 283-1 du code général des impôts)	0040		7A	Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujetti non établi en France (article 283-1 du code général des impôts)			0043	
	Régularisations (important : cf. notice)	0036		7B	Régularisations (important : cf. notice)			0039	
В	DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER								
	TVA BRUTE						Base hors	taxe	Taxe due
	Opérations réalisées en France métropo	litaine							
80	Taux normal 20%				0207				
09	Taux réduit 5,5%				0105				
9B	Taux réduit 10 %								
	Opérations réalisées dans les DOM								
10	Taux normal 8,5%				0201				
	Taux réduit 2.1 %								
				0.00					
	Opérations imposables à un autre taux (
	Ancien taux		•			0900			
	Opérations imposables à un taux particulier								
	TVA antérieurement déduite à reverser							0600 0602	
5B	Sommes à ajouter, y compris acompte con	gės (expr	imées en euro)						
	La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux			7C	16 Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B) 7C Dont TVA sur importations bénéficiant du dispositif d'autoliquidation				
	de 2,1% sont déclarées s 3310 A.	s sur l'annexe			17 Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires			0035	
								0038	
	TVA DÉDUCTIBLE								
19	Biens constituant des immobilisations							0703	
20	20 Autres biens et services							0702	
21	Autre TVA à déduire	[cf. notic	:e1)	0059	
	•	-	-					8001	
22 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration								0603	
2. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1.				23	Total TVA déducti	ble (lig	nes 19 à 2C)		
	Indiquer ici le coefficient de taxation forfaitaire applicable pour la période s'il est différent			24	Dont TVA non perçu assujettis disposant stable dans les DON	d'un éta	0709		
	opénit				(articles 295-1-5° et 295 A	du code g	énéral des impôts)		
	CRÉDIT				TAXE À PAYER				
25	Crédit de TVA (ligne 23 – ligne 16)	0705		28	TVA nette due (lig	ne 16 -	- ligne 23)		
	Remboursement de crédit demandé sur formulaire n° 3519 joint	8002				,			
AA	Crédit de TVA transféré à la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G	8005		29	Taxes assimilées annexe n° 3310 A			9979	
27	édit à reporter igne 25 – ligne 26 – ligne AA)			ion 3	9991				
(Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)									
Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.					Total à payer (lignes 28 + 29 – AB) (N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)				

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

Si vous réalisez des opérations intracommunautaires, pensez à la déclaration d'échanges de biens (livraisons de biens) ou à la déclaration européenne de services (prestations de services) à souscrire auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects (cf. notice de la déclaration CA3).